



Mairie de
SAINT CORNEILLE

Saint-Corneille, le 28 juin 2018

A l'attention des Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents constituant le dossier d'inscription de votre enfant au **restaurant scolaire** pour la rentrée 2018/2019.

Ci-dessous l'ensemble des éléments constituant ce dossier d'inscription :

- La fiche famille et sa fiche sanitaire de liaison, ainsi que la fiche autorisations ; ces documents sont à vérifier et à compléter si nécessaire
- L'autorisation de prélèvement bancaire (à fournir en cas de changement de RIB et pour les nouvelles inscriptions)
- Le règlement intérieur du restaurant scolaire à conserver. (document sur papier couleur)

Ces documents administratifs sont à remettre **IMPERATIVEMENT** à la mairie de Saint Corneille **avant le 13/07/2018**.

Comptant sur votre collaboration pour remettre l'ensemble des documents dans les meilleurs délais,

Bien cordialement.

Christelle Levasseur
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire

